



LUCIE

CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE RSO-MFR

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION MFR La Capelle EN FAVEUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le présent certificat est décerné ce jour à l'**Association MFR La Capelle** par le Comité de Labellisation LUCIE **jusqu'au 25/02/2028.**

Celui-ci a considéré que le niveau de maturité RSO selon le référentiel LUCIE RSO-MFR aligné sur l'ISO 26000 est suffisant, et que les engagements pris permettront de faire progresser l'association de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur cette période.

Le présent certificat sera maintenu à condition que l'évaluation de suivi effectuée à mi-parcours par Bureau Veritas Certification confirme bien la mise en œuvre des engagements de progrès pris initialement par l'association.

Fait à Paris, le 25/02/2025

Le Président de l'Agence LUCIE
M. Alan Fustec